



La GEMAPI, essentielle pour protéger notre territoire P.10



Une politique de vie sportive ambitieuse !
P.4



Pensez dès maintenant à la rentrée artistique
P.8



Nouvelle organisation de la collecte des déchets
P.12



Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s habitant(e)s
de la Communauté
d'agglomération de la Baie
de Somme,

Dans un contexte de réchauffement global, de bouleversement environnemental et alors que les phénomènes climatiques extrêmes se multiplient, nous avons l'impérieux devoir d'agir et d'œuvrer au plus près des besoins de nos territoires.

Les catastrophes vécues dans nombre de nos communes ces derniers mois et ces dernières années, nous obligent à renforcer encore notre action, tant en prévention (en investissant notamment), qu'en intervention dans notre gestion de ces risques.

C'est notamment l'objet du travail mené par notre service GEMAPI - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - dont l'action est détaillée au cœur de ce magazine.

De même, nous avons l'obligation de revoir notre approche de la gestion des déchets par notre collectivité. Il s'agit ici d'une obligation autant environnementale que réglementaire et financière.

Les différents textes nationaux qui s'imposent à nous visent en effet à renforcer la réduction du volume des déchets, à l'amélioration de leur valorisation et à la modernisation de nos équipements.

Par ailleurs, le système de collecte de notre Communauté d'agglomération se trouve dans une situation très spécifique. Il a en effet été pointé comme faisant partie des 10% les plus coûteux de France par un rapport de la Chambre régionale des comptes mais aussi par un audit spécifique !

Nous avons donc l'impérieuse nécessité de le réorganiser afin de nous conformer à nos obligations, comme cela est précisé en page 12 et 13.

Enfin, je tiens à remercier ici les maires et élus de notre territoire. Alors que nous devons tous faire face à une situation complexe, ils répondent présents et sont mobilisés pour la réussite de notre territoire !

Vous souhaitant une agréable lecture,

Fidèlement,

Pascal DEMARTHE,

Maire d'Abbeville

Président de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme,
Conseiller régional des Hauts-de-France

Un Forum de la Petite Enfance enrichissant

Organisé le samedi 6 avril dernier par la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme et la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme, le Forum de la Petite Enfance a regroupé sur une journée et en un seul lieu l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs du territoire qui œuvre dans le domaine de la Petite Enfance.



Les futurs parents et parents de jeunes enfants ont pu trouver les informations relatives à l'arrivée d'un enfant et être éclairés sur leurs questionnements liés à la parentalité et à la petite enfance. Cette action a également pu mettre en lumière les nombreux acteurs du territoire et favoriser les échanges entre les différents professionnels présents. De plus, grâce au Conseil départemental de la Somme, le public a pu découvrir une exposition sur les 1000 premiers jours de l'enfant.

À VOS CÔTÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) Ôasis, est un lieu de ressource convivial permettant les rencontres, les échanges et des activités libres renforçant le lien parent-enfant. (Pour les futurs parents ainsi qu'aux enfants de la naissance à 6 ans. Ce lieu n'a pas de vocation thérapeutique ni de garde d'enfant).

Des permanences sont organisées à Abbeville et Longpré-Les-Corps-Saints le lundi après-midi et le vendredi matin. Renseignements et planning disponible au 03 22 23 21 04 - laepoasis@ca-baiedesomme.fr

Les Relais Petite Enfance (RPE) TriÔ et RÔseaux / LittÔral sont des lieux d'échange, d'écoute, d'information et d'animation destinés **aux Assistants Maternels**, mais aussi **aux parents et leurs enfants**. Des locaux leur sont spécialement dédiés à Longpré-Les-Corps-Saints et à Abbeville et des actions sont proposées de façon itinérante dans les

communes du LittÔral.

Accueil sur RDV du lundi au vendredi, planning d'activités mensuel.

TriÔ : 7 rue de la Petite Cascade à Abbeville
03 22 20 08 41 - trio@ca-baiedesomme.fr

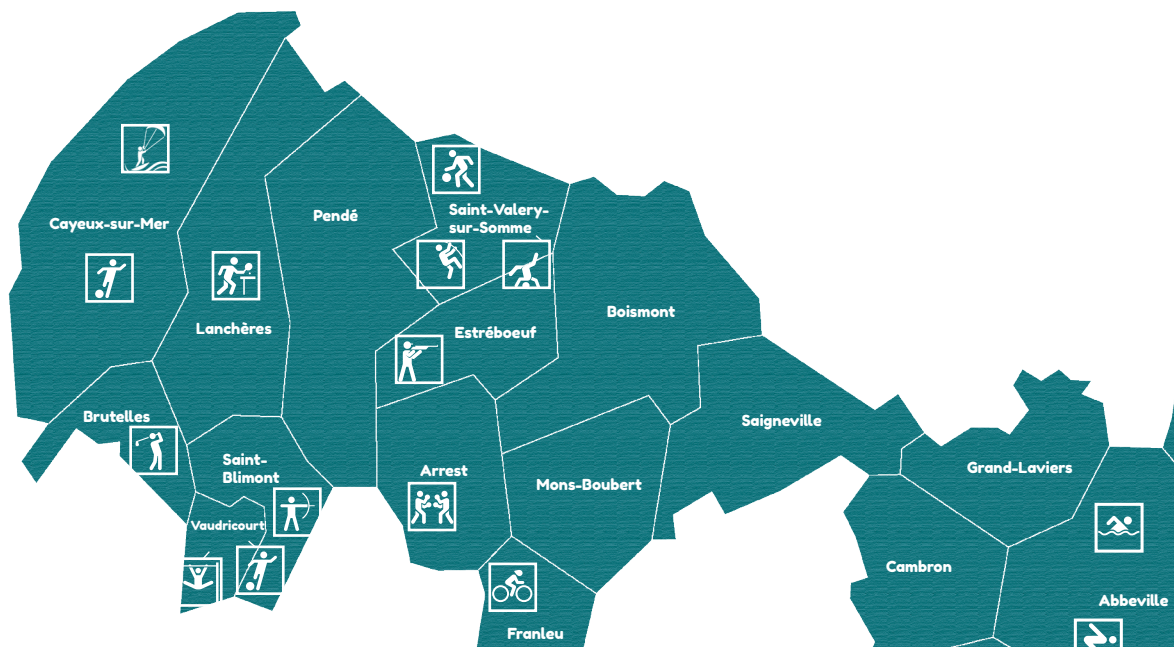
RÔseaux / LittÔral : 11 Grande Rue à Longpré-Les-Corps-Saints
06 71 07 58 69 - roseaux@ca-baiedesomme.fr

Promotion du métier d'Assistant Maternel

Vous êtes à la recherche d'une reconversion professionnelle ? Devenez Assistant Maternel ! La CABS vous accompagne dans votre projet et vous fait découvrir le métier et ses modalités.

Rens. : Relais Petite Enfance (RPE) TriÔ à Abbeville et Relais RÔseaux/ LittÔral à Longpré-Les-Corps-Saints.

Une politique de **vie sportive ambitieuse !**



Dans la dynamique de *Terre de Jeux 2024*, du label "Impact 2024" et de son Projet Éducatif, Social, Territorial, la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme s'inscrit dans une politique de vie sportive et éducative en direction des jeunes du territoire.



Arnaud BIHET
Vice-président en charge de l'enfance,
la jeunesse et la vie sportive.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques représentent une occasion exceptionnelle, un véritable tremplin pour développer notre politique en faveur de la jeunesse et du sport sur l'ensemble du territoire. À ce jour 3 600 jeunes ont déjà été mobilisés.

LES JEUX INTERCOMMUNAUX DE LA JEUNESSE, DU 8 AU 23 JUILLET

Le territoire de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme vit au rythme des Jeux avec l'organisation des jeux intercommunaux de la jeunesse : 26 disciplines sportives sont développées dans 20 communes volontaires du territoire, grâce à la participation de plusieurs associations sportives et à l'encadrement des ETAPS*, des animateurs sportifs et des Maîtres nageurs sauveteurs de la Communauté d'agglomération. Les jeunes de 6 à 15 ans sont invités à participer dans le but d'obtenir la médaille d'or représentant le champion intercommunal de la discipline choisie. N'hésitez pas à venir soutenir les jeunes sportifs.

Toutes les infos sur www.baiedesommeagglomeration.fr

* Educateur des activités physiques et sportives

Une cérémonie de clôture le 24 juillet

La remise des différentes médailles est prévue le 24 juillet lors de la cérémonie de clôture qui se déroulera à 17h à l'Entrepôt des Sels à Saint-Valery-sur-Somme. Elle réunira les jeunes, leurs familles, les partenaires et les élus.

Une journée qui s'annonce sous le signe du sport bien entendu mais aussi de la convivialité et de la créativité. Au programme : danse et chorale des JO avec les accueils de loisirs, spectacle YAKAAR avec la Cie Les Mélangeurs, défilé de mode, démonstration de Breakdance...

EN ATTENDANT LES JO...

À l'heure où la France se prépare à accueillir le plus bel événement sportif mondial, plusieurs projets suscitent la découverte et la reprise d'activités physiques et sportives pour les enfants du territoire.

Des accueils de loisirs 100 % sport pour les 6/12 ans

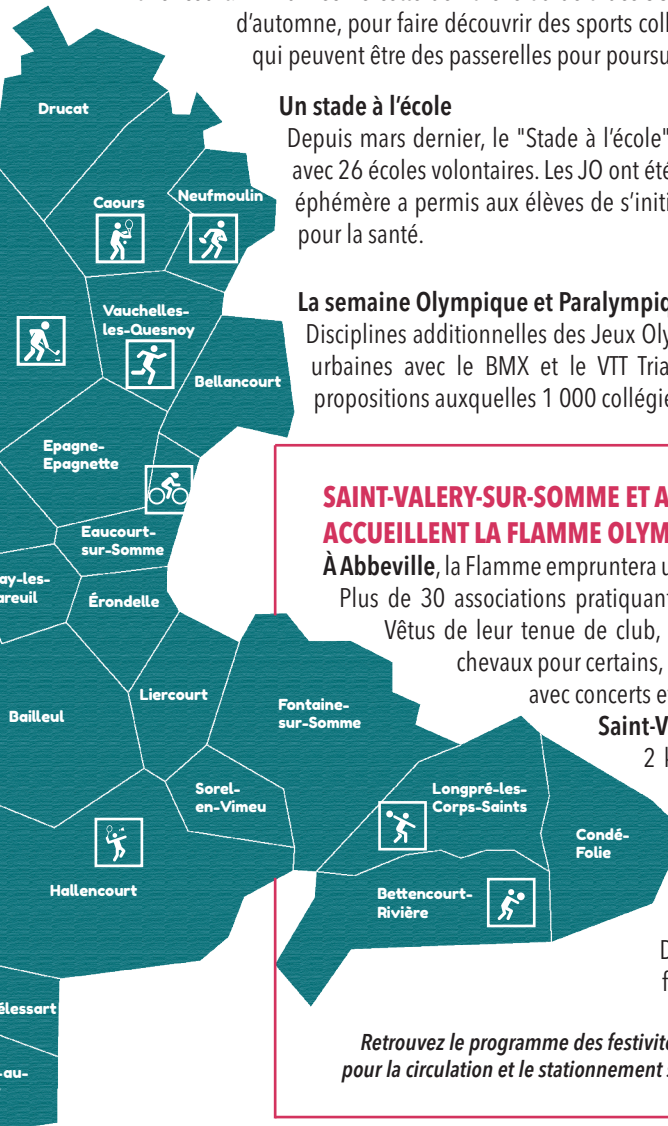
Après son succès à Saint-Valery-sur-Somme durant les vacances d'hiver, l'accueil de loisirs 100 % sport s'est installé à Hallencourt. Afin d'inscrire cette démarche au-delà des JO, cet accueil sera proposé à Abbeville durant les vacances d'automne, pour faire découvrir des sports collectifs, d'opposition, aquatiques, nautiques... Des activités qui peuvent être des passerelles pour poursuivre une activité au sein d'une association.

Un stade à l'école

Depuis mars dernier, le "Stade à l'école" a mobilisé pas moins de 2 000 élèves. Un projet, mené avec 26 écoles volontaires. Les JO ont été abordés à travers l'art, son histoire et ses valeurs. Le stade éphémère a permis aux élèves de s'initier, être sensibilisés au parasport et aux bienfaits du sport pour la santé.

La semaine Olympique et Paralympique au collège et l'Urban Moov

Disciplines additionnelles des Jeux Olympiques comme le breaking et le basket 3X3, disciplines urbaines avec le BMX et le VTT Trial mais aussi handisport et Cécifoot, autant de propositions auxquelles 1 000 collégiens ont pu s'essayer.



SAINT-VALERY-SUR-SOMME ET ABBEVILLE ACCUEILLENT LA FLAMME OLYMPIQUE LE 4 JUILLET !



À Abbeville, la Flamme empruntera un parcours de 5 km, entre 9h30 et 10h45.

Plus de 30 associations pratiquant un sport olympique jalonnent le parcours.

Vêtus de leur tenue de club, munis de leur matériel et même accompagnés de leurs chevaux pour certains, les participants honoreront la Flamme. Une journée festive avec concerts et démonstrations sportives !

Saint-Valery-sur-Somme accueillera la Flamme sur plus de 2 kilomètres, de 14h50 à 15h20. De la place Guillaume le Conquérant jusqu'à la Porte Jeanne d'Arc, en passant par les quais longeant la Baie de Somme, c'est le patrimoine naturel, architectural et historique de Saint-Valery-sur-Somme qui sera mis en lumière.

Deux événements historiques pour ces villes samariennes, financés par le Conseil départemental de la Somme.

Retrouvez le programme des festivités et des associations ainsi que toutes les informations pratiques pour la circulation et le stationnement sur www.baiedesommeaggllo.fr

Le centre de natation communautaire, base arrière pour les athlètes des Jeux Olympiques et Paralympiques

Dès 2020, le label *Terre de Jeux 2024* a été décerné à la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme sur la base de critères qualitatifs observés notamment au centre de natation communautaire. L'aqu'ABB s'est alors vu décerner le titre de centre de préparation olympique officiel.



L'équipe de France masculine de Water-polo au côté des agents de l'aqu'ABB.

L'ÉQUIPE DE FRANCE MASCULINE DE WATER-POLO EN PRÉPARATION À ABBEVILLE

Une convention a été signée avec la Fédération Française de Natation pour accueillir régulièrement l'équipe de France de Water-polo. Ce partenariat inédit à Abbeville permet de faire rayonner le centre de natation bien au-delà des frontières de la CABS.

Du 13 au 23 mai, la population du territoire et au delà a pu côtoyer les sportifs en stage intensif de préparation physique avant les Jeux de Paris. Des groupes scolaires ont ainsi pu échanger avec les joueurs et le staff à l'occasion de séances de dédicaces, essayer des bonnets spécifiques à l'activité ou encore manipuler des ballons officiels.

Les inter-régionaux handisport

Le 30 mars dernier 90 nageurs sont venus de tout l'ouest de la France. L'aqu'ABB, labellisé "centre de préparation olympique handisport" a ainsi confirmé sa volonté de s'impliquer dans l'intégration des sportifs à mobilité réduite.

UN HÉBERGEMENT DE QUALITÉ QUI RÉPOND AUX BESOINS DES SPORTIFS

Entre 20 et 30 stages sont organisés chaque année à l'aqu'ABB durant lesquels les sportifs fréquentent le centre d'hébergement et la piscine, contribuant ainsi à la vie économique de la ville (restaurants, commerces, espaces culturels). Ces groupes viennent de toute la France mais également de Belgique et du Luxembourg. Entre autres, **les nageurs des équipes de France espoirs de nage en eaux libres** se rendent régulièrement à l'aqu'ABB à l'occasion de regroupements nationaux, afin de bénéficier de la complémentarité de ces deux structures. "*Le calme, l'accessibilité, la discrétion, la qualité des installations et le professionnalisme des équipes de l'aqu'ABB sont les principaux atouts relevés par ces derniers*" commente Christophe Hustache, directeur de la structure.

Avec Amiens, Abbeville est le seul établissement de la Somme à être labellisé "centre de préparation olympique".

**Rens. : Allée du 8 Mai 1945 à Abbeville
aquabb@ca-baiedesomme.fr - 03 22 24 05 69**

Le lancement de saison touristique met en lumière le territoire et rassemble **les acteurs du tourisme**

Le lundi 18 mars dernier s'est déroulée la 4^e édition du "Lancement de saison touristique" de l'Office de Tourisme de la Baie de Somme, au Casino de Cayeux-sur-Mer.

LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Cet événement a réuni plus d'une centaine de participants : prestataires touristiques de la destination Baie de Somme (hébergeurs, restaurateurs, commerçants, prestataires activités & loisirs...), institutionnels du tourisme, collectivités locales et territoriales, les associations locales impliquées dans le tourisme, les élus de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme et l'équipe de l'Office de Tourisme de la Baie de Somme.

Objectifs ? Tisser des liens au sein du réseau des professionnels du tourisme, bénéficier de l'expertise des intervenants et mettre en lumière un lieu touristique.

"Si la mission première de l'Office de Tourisme est axée sur l'accueil et l'information transmise aux visiteurs, ce sont les professionnels du tourisme qui sont au cœur de l'activité économique du territoire, commente Aurélie Delhaye, directrice de l'Office de Tourisme. À travers le pôle Animation des Partenaires, toute l'équipe de l'Office de Tourisme porte un travail de fond sur l'animation de ce réseau. De nombreuses actions en découlent suivant 3 axes de travail : l'accompagnement des prestataires, l'animation du réseau et la valorisation de l'offre touristique".

Si vous êtes professionnel du tourisme ou porteur de projet, contact :
Denise PAES-COSME, chargée des Relations Partenaires
03 22 60 11 26 - denise.paescosme@ca-baiedesomme.fr

CHIFFRES CLÉS 2023

6 bureaux d'informations touristiques dont 3 permanents

60 597 demandes de renseignements traitées

239 acteurs du tourisme partenaires de l'OT

521 531 visiteurs sur le site www.tourisme-baiedesomme.fr

15 068 fans et followers sur Facebook et Instagram



Les participants ont profité d'une visite commentée "Cayeux, de la Belle époque à nos jours" menée par Christine et Hervé, guides de l'OT de la Baie de Somme".

Pensez dès maintenant à la **rentrée artistique**

Vous avez envie de vous initier ou de vous perfectionner dans une pratique artistique, venez à la rencontre des équipes de l'école des Beaux-Arts et du Conservatoire de musique et de danse de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme.



QU'EST-CE QU'ON PEUT FAIRE À L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS ?

L'équipe pédagogique composée d'enseignants artistes, propose des ateliers dans les domaines du dessin d'observation et de modèle vivant, de la peinture et des techniques mixtes, de la gravure, de la création numérique, du modelage, de la poterie, de la photographie argentique et numérique ainsi que de la sculpture.

Ce sont ainsi plus de 20 ateliers qui se déroulent tout au long de la semaine et ponctuellement sous la forme de stage d'une journée notamment en ce qui concerne la photographie.

On peut s'inscrire en dessin et arts plastiques, à partir de 6 ans. Le montant de la cotisation annuelle est calculé en fonction du quotient familial et du lieu de résidence, soit, de 55 € à 175 € pour les habitants des 43 communes de la CABS et de 110 € à 345 € pour les personnes résidant en dehors de la CABS.

Possibilité de s'inscrire tout au long de l'année dans la limite des places disponibles.

Inscription : mercredi 4 septembre de 9h à 12h et de 13h30 à 19h (muni de votre dernier document fiscal pour calculer votre quotient familial qui détermine le montant de votre cotisation annuelle - règlement uniquement par chèque ou en espèces).

DES PROJETS, DES RENCONTRES...

L'école des Beaux-Arts travaille également en partenariat avec le tissu associatif local, les établissements scolaires, ainsi qu'avec les services de la CABS et de la Ville d'Abbeville.

Une galerie d'expositions accueille les productions des artistes plasticiens et les restitutions d'ateliers en relation avec les partenaires. Le vernissage de ces expositions constitue autant d'occasions de rencontrer les artistes et de partager des moments de convivialité en découvrant des œuvres. Cette galerie est ouverte au public aux horaires des ateliers et sur rendez-vous.

Un nouvel espace de travail accueille désormais l'atelier de sculpture qui se déroulait depuis une quinzaine d'années dans une salle du Carmel d'Abbeville.

Galerie de l'école des Beaux-Arts

Les expositions de la rentrée

Caroline Kieffer - Peinture Du 21/09 au 18/10 2024

Agnès Bourdon - Mosaïque Du 9/11 au 20/12 2024

*Retrouvez le calendrier des expositions et la présentation des artistes et de leur travail sur www.baiedesommeagglo.fr
Rens. : 18 rue des Capucins à Abbeville - 03 22 24 41 15*

Les actualités du Conservatoire de la Baie de Somme

La conception du Conservatoire favorise une ouverture à de nouvelles pratiques, de nouveaux partenariats et invite un large public d'élèves et de spectateurs.

LES ACTIVITÉS ENSEIGNÉES...

En musique

Atelier petite enfance (0-3 ans) : atelier parents-enfants

Jardin musical : dès l'âge de 3 ans

Éveil-Parcours : dès l'âge de 5 ans (1 an / 14 instruments)

Initiation-Parcours : dès l'âge de 6 ans (1 an / 8 instruments)

Instruments & Chant : chant lyrique, piano, harpe, orgue, clavecin, guitare, percussions, violon, violoncelle, contrebasse, flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, viole de gambe

Musiques actuelles : guitare électrique, chant, batterie, ateliers...

Pratiques d'ensembles : chorale enfants et chorale d'adolescents Orchestres, ensembles et ateliers musicaux, Jazz : improvisation

Culture musicale : formation musicale enfants et adultes
Écriture, Analyse, Culture

En danse

Éveil danse dès l'âge de 4 ans

Initiation danse dès l'âge de 6 ans

Danse contemporaine dès l'âge de 8 ans

Ateliers chorégraphiques ados/adultes à partir de 16 ans

Danse contemporaine adultes à partir de 16 ans

Breakdance dès l'âge de 6 ans

Journée Portes Ouvertes - mercredi 4 septembre, de 14h à 19h

L'occasion de découvrir les instruments enseignés, de les essayer, de rencontrer les enseignants, d'assister aux cours de danse...

Comment s'inscrire au conservatoire ?

Réinscriptions : jusqu'au vendredi 12 juillet

Inscription : à partir du lundi 19 juin

Rens. : 6 avenue du Port à Abbeville

03 22 24 41 28 - conservatoire@ca-baiedesomme.fr

www.conservatoiredelabaiedesomme.fr



LES PROCHAINS SPECTACLES



Concert Brass Band des Jeux Olympiques "A vos marques, prêts...jouez !"

- Samedi 13 juillet à 18h - Conservatoire Abbeville

- Dimanche 14 juillet à 16h - Église Saint-Blimont

Retrouvez toute la saison culturelle 2024-2025

sur www.baiedesommeaglo.fr (agenda)

Mais aussi

Boréas, académie de cuivres en Baie de Somme

Stage du 5 au 9 août (niveau requis : fin de 1^{er} cycle)

La GEMAPI, c'est quoi ?

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence qui relève de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme (CABS) et c'est dans ce cadre que des travaux d'entretien des cours d'eau sont réalisés.



Les agents interviennent essentiellement au milieu du cours d'eau de façon à conserver les habitats pour la faune piscicole.

La CABS est un territoire d'eau. L'eau est un élément structurant majeur de l'identité de son paysage. C'est une richesse, pour la ressource en eau (potable) et la biodiversité, qu'il convient de préserver. La proximité de l'eau pour les populations de la CABS implique cependant l'existence d'un risque naturel très présent sur le territoire conséquence d'aléas variés tels qu'inondations, ruissellements, coulées de boue, ou submersions marines.

UN NOUVEAU PLAN D'ACTIONS QUI NÉCESSITE PLUS DE MOYENS

Après une phase d'étude sur l'ensemble du territoire, la CABS est désormais dotée d'un véritable plan d'actions et de gestion avec des investissements parfois lourds à porter. C'est dans ce cadre que la Taxe GEMAPI fait l'objet d'une réévaluation en 2024.

La problématique du risque de submersion marine et la gestion du trait de côte sont confiées par transfert de compétence au Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard. Par ailleurs, des délégations sont actuellement confiées à des syndicats à l'Est du territoire.

La CABS respecte ainsi la spécificité territoriale et bénéficie de la connaissance fine des territoires de ces syndicats. Elle a aussi la responsabilité de nouveaux territoires : en 2023, 18km supplémentaires suite à la perte de compétence d'un Syndicat.

LES ACTIONS DE LA GEMAPI

Des travaux d'entretiens : le faucardage

Le faucardage est l'action de couper les végétaux aquatiques. "Cette action est fondamentale sur notre territoire, pour nos cours d'eau à très faible pente. Au printemps, la lumière augmente en durée et en intensité, ce qui engendre un développement important de la végétation. Elle occupe alors une place importante dans le lit du cours d'eau et présente une contrainte à l'écoulement qui entraîne une hausse des niveaux, explique Nicolas Loquet directeur du service GEMAPI. On constate parfois en été et en absence de pluie, des niveaux supérieurs à ceux en période de crues. Cette année avec les précipitations importantes, nous sommes encore plus vigilants".

La CABS exerce sa compétence d'entretien des cours d'eau dans le cadre d'un programme pluriannuel mais elle apporte également son soutien pour des problématiques d'entretien à des communes pour le moment hors programme, comme à Cambron, à Arrest, Boismont, Estreboeuf ou encore Saint-Valery-sur-Somme.

Des travaux de restauration et d'aménagement

Dernièrement des travaux ont été menés dans un objectif de protection des populations des quartiers de Rouvroy et des Planches à Abbeville ainsi que des communes de Mareuil-Caubert et Bray-Lès-Mareuil, en mai / juin 2024.

Il s'agit pour rappel de l'ouvrage des portes à flots du Doigt à Abbeville, chemin de halage à sur Somme, qui est dysfonctionnant avec des entrées d'eau importantes à marée haute vers le Doigt.

La structure même des portes, installées en 1983, en polyester armé, est devenue très fragile et il était urgent d'engager un programme de remplacement de cet ouvrage. Il sera non seulement remplacé mais également amélioré avec un déplacement des vantaux en avant du génie civil qui permettra un entretien plus facile de l'ouvrage situé aujourd'hui sous le génie civil et très compliqué d'accès.



Travaux réalisés à la porte du Doigt, pour sécuriser l'ouvrage existant avant de pouvoir le remplacer cet hiver.

Les portes seront construites en acier galvanisé plus résistant que le polyester.

Une première phase de travaux a été réalisée pour sécuriser l'ouvrage existant. Les travaux de remplacement proprement dits ne démarreront qu'à l'hiver prochain. Une structure sur fondation de palplanches métalliques a été installée. Elle permet d'accueillir un batardeau à clapets, prêté par la Direction du fleuve et des ports du Conseil départemental. Cet ouvrage se ferme automatiquement à marée haute et s'ouvre automatiquement à marée basse. Objectif : doubler l'ouvrage hydraulique d'origine le temps de son remplacement.

En appui des riverains

Les propriétaires riverains sont responsables de l'entretien des berges et du lit des cours d'eau mais la CABS est là en soutien, pour des opérations de mise en œuvre plus compliquées telles que le faucardage et l'enlèvement d'arbres après chute dans le cours d'eau.

Vous êtes propriétaire riverain, bénéficiez des conseils de la CABS en consultant le guide du riverain sur www.baiedesommeagglo.fr (Environnement/GEMAPI)



Nouvelle organisation de la collecte des déchets, qu'est-ce que ça change ?

La gestion de la collecte des déchets, dont la Communauté d'agglomération a la compétence, évolue afin d'harmoniser le fonctionnement sur tout le territoire et de maîtriser les coûts.



UNE HARMONISATION DES TAUX DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT SUR LE TERRITOIRE

Depuis sa création, le territoire de la CABS est composé de trois zones de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) différentes pour le financement du service public de gestion des déchets. Afin de répondre à l'augmentation de la TGAP* décidée par l'État, ainsi qu'au coût réel du service de la collecte et du traitement des déchets depuis 2017, le conseil communautaire a délibéré le 12 avril 2024 portant les nouveaux taux comme suit pour chacune des zones :

Zone 1 : le taux de 14.21% est maintenu à Abbeville

Zone 2 : le taux de 10.76% est réévalué à 12% à Bailleul, Bellancourt, Bettencourt-Rivière, Bray-les-Mareuil, Cambron, Caours-l'Heure, Citernes, Condé-Folie, Doudelainville, Drucat, Eaucourt-sur-Somme, Epagne-Epagnette, Erondelle, Fontaine-sur-Somme, Frucourt, Grand-Laviers, Hallencourt, Huppy, Liercourt, Limeux, Longpré-Les-Corps-Saints, Mareuil-Caubert, Mérélessart, Neufmoulin, Sorel-en-Vimeu, Vaux-Marquenville, Vauchelles-les-Quesnoy, Wiry-au-Mont, Yonval

*Taxe Générale sur les Activités Polluantes

Zone 3 : le taux de 8% est réévalué à 11% à Arrest, Boismont, Brutelles, Cayeux-sur-Mer, Estréboeuf, Franleu, Lanchères, Mons-Boubert, Pendé, Saigeville, Saint-Blimont, Saint-Valery-sur-Somme, Vaudricourt

L'ARRÊT DE LA COLLECTE DU VERRE EN PORTE À PORTE

À partir du 1^{er} janvier 2025, la collecte du verre sera réalisée en apport volontaire dans les communes de l'ex-CCA. Des conteneurs seront déployés dans les communes concernées afin que chaque habitant ait un point de collecte proche de son lieu de vie.

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN 2025

Cette collecte évoluera également à partir du 1^{er} janvier 2025. Il n'y aura plus de collecte systématique, le retrait des encombrants dont vous souhaiteriez vous débarrasser se fera désormais par une prise de rendez-vous.

Les objets sortis sur le domaine public ne faisant pas l'objet d'un rendez-vous seront considérés comme un abandon de déchets et passible d'une amende.



La distribution des composteurs débutera au cours du deuxième semestre 2024 et ce, jusqu'en 2027.

LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (dite AGEC), promulguée le 10 février 2020, définit l'obligation de mettre en place un tri à la source et d'assurer la valorisation des biodéchets, pour "tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, y compris pour les collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets", quel que soit la quantité produite.

Tous acteurs de la gestion des déchets !

La gestion des déchets est une chaîne et le premier maillon de celle-ci c'est vous ! En triant vos déchets et en respectant les consignes de tri de la Communauté d'agglomération, vous participez à une réutilisation de la matière et ainsi à une stratégie de développement durable.

La CABS mettra à disposition des particuliers des composteurs individuels gratuitement pour un modèle de base en plastique et

avec une participation financière pour un modèle en bois afin d'offrir à chaque habitant la possibilité de réaliser du compost sur sa parcelle.

Comment se procurer son composteur ?

Chaque particulier peut d'ores et déjà pré-réserver un composteur sur le site internet de la CABS à la rubrique "Gestion des déchets".

Concernant les autres producteurs de biodéchets ainsi que l'habitat collectif et les situations particulières en cœur de ville, une étude est en cours pour le déploiement d'une solution de collecte adaptée courant 2025.

L'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES SERA BIENTÔT CONTRÔLÉ

Afin de maîtriser les apports dans les déchetteries, la CABS mettra en place un système de contrôle d'accès basé sur la lecture de plaque d'immatriculation à l'entrée de chacun des sites.

Ce déploiement se fera au cours du dernier trimestre 2024.

INFOS PRATIQUES

Pour suivre l'évolution de l'organisation de la collecte des déchets ou accéder aux calendriers de collecte, scannez le QR Code ci-contre ou consultez www.baiedesommeagglo.fr

Pour tous renseignements : service de gestion des déchets
03 22 20 34 37 - collectededechets@ca-baiedesomme.fr



Des collégiens formés aux techniques de la médiation sociale

Le service de médiation sociale de la CABS a souhaité impulser une action phare dans le plan d'action annuel du Projet Éducatif Social Territorial (PREST) en expérimentant un module de "médiation sociale par les pairs au collège".



Les jeunes médiateurs se sont vus remettre un "diplôme", le 19 avril en présence de leurs parents et de l'ensemble des partenaires : l'Éducation Nationale, la CABS, la communauté éducative du collège de Ponthieu d'Abbeville et France Médiation.

UNE PREMIÈRE DANS LA SOMME

En effet, à l'instar de Saint-Quentin, Lille ou encore de certaines communes parisiennes, le territoire ne s'était pas encore engagé dans un tel dispositif auprès du public jeune. C'est à Abbeville, au sein du collège de Ponthieu, que 14 jeunes volontaires, âgés de 11 à 15 ans, ont pu suivre cette formation de 12h. "Nous avons travaillé sur six modules, comme les émotions, la communication sans violence, l'identification et la résolution de conflit, explique Charles Duvauchelle, responsable du service médiation de la CABS. La médiation, c'est notre quotidien. Nous savons qu'elle est essentielle et que les jeunes peuvent jouer un rôle pour apaiser le climat scolaire".

UNE DÉMARCHE QUI S'INSCRIT DANS LA DYNAMIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

"Ce projet fait suite à la mise en place du programme pHARe (plan de prévention du harcèlement), pour lequel 15 personnes de notre établissement sont déjà formées, rappelle Thierry Gardin Bachelet, conseiller principal d'éducation. Ces jeunes médiateurs sont "un maillon" supplémentaire, un autre niveau d'intervention, d'élève à élève. Lorsque Charles nous a proposé ce projet pour les élèves de 6^{ème}, nous avons tout de suite été convaincus et avons réfléchi ensemble pour étendre aux autres niveaux,

sur la base du volontariat. La médiation est toujours encadrée par une personne ressource, pour ne pas mettre en difficulté ces élèves et les accompagner dans leur démarche".



Louise Boutleux,
Élève de 3^e

"Une formation qui me servira toute ma vie". Devenir médiateur était une évidence pour moi. Déléguée de classe, au Conseil de la Vie Collégienne, au Conseil d'administration, éco-déléguée, j'ai décidé de suivre cette formation car j'aime aider les autres. Durant la formation, nous avons appris à repérer une situation conflictuelle, vécu des mises en situations, réfléchi sur le rôle de chacun durant une situation de médiation. Il est nécessaire de prendre conscience de ses émotions, d'évaluer la situation pour savoir si l'on peut intervenir, de quelle manière, tout cela en restant neutre. L'objectif est ensuite d'organiser une table ronde, de réunir les élèves et de les amener à trouver leurs propres solutions. Ces compétences me serviront plus tard dans mon métier et la vie quotidienne. J'ai vraiment pris confiance en moi. De plus, lorsque j'ai formulé mes vœux pour les lycées, ça a été un plus dans mon dossier".

Des écoles entretenues tout au long de l'année

Les services Techniques et Informatique scolaire mènent différents travaux et aménagements tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire, pour améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignants.

Durant l'année scolaire, divers travaux ont été réalisés :

✓ **Des travaux de réparation et de réfection de toiture :**

Dans les écoles de Saint-Valery-sur-Somme, Fontaine-sur-Somme, Saint-Blimont, Huppy, Drucat, Eaucourt-sur-Somme, ainsi que la cantine de Saint-Valery-sur-Somme.

✓ Un remplacement de la **chaudière et production d'eau chaude** de la cantine de Saint-Valery-sur-Somme.

✓ Les raccordements au Réseau de Chaleur Urbain pour les écoles Soleil-Levant, Alain Détré et la cantine Soleil-Levant à Abbeville.

✓ En juin, la régie des services techniques de la Communauté d'agglomération a réalisé des **travaux d'isolation** de la classe du bâtiment modulaire de Cambron. Il est également prévu pour cet été des travaux de sécurisation de l'entrée avec la réalisation d'une clôture maçonnée avec portillon et visiophone.

La sécurisation des entrées par l'**installation d'un visiophone** est programmée dans les écoles de Cayeux-sur-Mer et d'Abbeville (Poullies B, Cardamines, Jean Zay et maternelle Platanes) ainsi que le remplacement de portes d'entrée dans les écoles maternelle et élémentaire de Cayeux-sur-Mer et d'Abbeville (Champ de Mars, élémentaire Platanes, Alain Détré et la cantine de Rouvroy).



Les travaux à l'école de Cambron

Des écoles mobilisées pour **Septembre en Or**



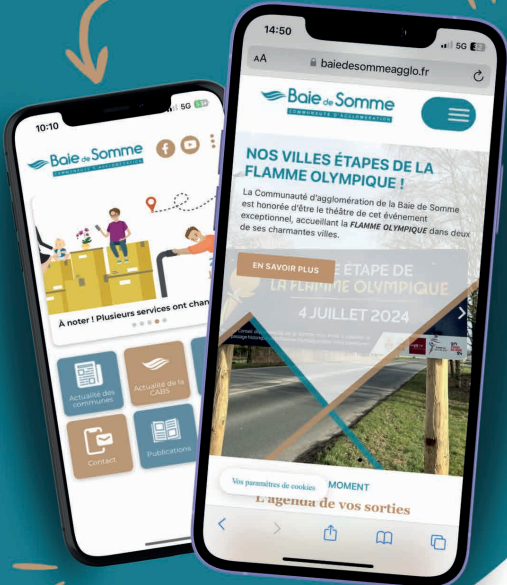
Si le service Santé de la CABS relaie régulièrement les campagnes de sensibilisation telles qu'Octobre Rose ou Mars Bleu, il est également à l'initiative d'actions solidaires auprès d'un large public.

En septembre, mois de sensibilisation aux cancers pédiatriques, les élèves des écoles de l'ensemble du territoire sont invités à participer à un défi sportif pour exprimer leur soutien aux enfants malades. En juin, neuf écoles se sont déjà positionnées (Longpré-Les-Corps-Saints, Saint-Valery-sur-Somme, Franleu, Arrest, Drucat et Abbeville (Champ de Mars, Dany Pruvot, Thuison et Cardamines)).

Alors, n'attendez plus ! Rejoignez-les !

Rens. : service Santé - 03 22 29 31 49

Application

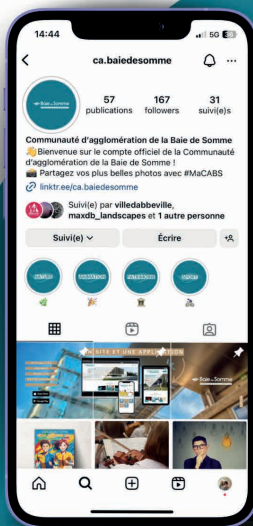


Site internet

- ✓ **AGENDA**
- ✓ **ACTUALITÉS**
- ✓ **INFOS PRATIQUES**
- ✓ **PLUS PROCHE DE VOUS**

RESTONS CONNECTÉS !

Instagram



Facebook

